



11e semaine pour l'emploi des personnes handicapées : du chemin encore à parcourir !

lundi 12 novembre 2007, par [lpe](#)

Du 12 au 18 novembre, c'est la 11e semaine pour l'emploi des personnes handicapées : plus de 150

actions dans toute la France pour  sensibiliser les entreprises privées et publiques à l'emploi de personnes handicapées. Le programme et l'esprit de cette semaine sont présentés sur le site www.semaine-emploi-handicap.com

Un rappel : les entreprises de plus de 20 salariés sont tenues, depuis la loi du 10 juillet 1987, à une obligation d'emploi d'au moins 6% de personnes handicapées dans leur effectif. La loi de février 2005 renforce cette contrainte et s'applique depuis 2006 aux 3 fonctions publiques.

Rappelons simplement que 17% des handicapés sont au chômage, soit 2 fois plus que la moyenne de la population active, consultez l'article de l'observatoire des inégalités sur le sujet [en cliquant ici](#)

Egalement l'article publié sur Novethic sur un comparatif européen de la prise en charge du handicap dans les milieux professionnels. Il date de 2002, mais est toujours d'actualité : [cliquez ici](#).

En Deux-Sèvres les 2e rencontres pour l'emploi des travailleurs handicapés seront organisées le 15 novembre après-midi au Campus des métiers de Parthenay.

A l'invitation de la DDTEFP, du Conseil général et de l'AGEFIPH, plus de 50 entreprises du secteur privé rassembleront leurs savoirs, compétences et expériences pour des échanges et débats autour de 2 axes :

- la reconnaissance du travailleur handicapé,
- l'embauche et le maintien dans l'emploi de ce travailleur handicapé.

A l'issue des ateliers qui commenceront à 14h15, une séance de restitution et d'échanges aura lieu à 16h45 avec les représentants des institutions.

Autre temps fort de l'après-midi : les **rendez-vous de l'emploi**. Un espace constitué d'un pôle entretien-recrutement et accueil-information-documentation.

180 demandeurs d'emploi travailleurs handicapés pourront rencontrer une vingtaine d'employeurs du département, dont le Conseil général.

Plus sur www.handicap.gouv.fr et www.agefiph.fr, ou www.handiplace.org

Vous pouvez également consulter notre dossier sur le sujet [en cliquant ici](#).